



Comité de Liaison RN7/RN82

M. Jean Bernard DEVERNOIS – Chambre de Commerce et d'Industrie – 4 Rue Marengo – 42334 ROANNE CEDEX – Tél. : 04 77 44 54 64  
Mme Martine CARRILLON-COUVREUR – Ville de Nevers - 1 place de l'Hôtel de Ville - 58036 NEVERS CEDEX – Tél. : 03.86.68.46.46

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ACHEVER L'AMENAGEMENT A 2X2 VOIES DE LA RN7/RN82 DE NEVERS (A77) A BALBIGNY (A89) A L'HORIZON 2013 ...

**Les élus économiques et politiques toujours en action.** Plus de deux ans et demi après la création de « l'Union Sacrée », les acteurs économiques et politiques des départements de la Nièvre, de l'Allier et de la Loire qui représentent 1 300 000 habitants et 45 000 entreprises, restent plus que jamais mobilisés pour que cet itinéraire soit complètement aménagé en 2013.

Au sein du Comité de Liaison RN7/RN82, les élus conduisent une démarche simple : constituer une force unie, porter à tous les échelons de l'Etat un même message et être force de proposition vis-à-vis de l'Etat. Leur objectif : rendre cet axe prioritaire et inscrire son aménagement dans un programme unique véritablement opérationnel assorti d'un financement garanti.

C'est en ce sens que le Comité de Liaison a produit en septembre 2006, le Livre Bleu « Aménagement de la RN7 – RN82 à 2x2 voies – Objectif 2013 » qui chiffrait l'impact d'un report à 2026 de l'aménagement de l'itinéraire à :

- 70 000 habitants perdus, correspondant à un transfert de PIB de l'ordre de 18 milliards d'euros ;
- 48 000 actifs perdus, représentant une perte de pouvoir d'achat de l'ordre de 5,8 milliards d'euros ;
- 2,1 milliards d'euros de fiscalité locale perdus ;
- 800 accidents et 130 morts supplémentaires, correspondant à un coût estimatif de 220 millions d'euros.

Ce document vient d'être réactualisé pour prendre en compte notamment les annonces récentes concernant les aménagements de l'axe à 2x2 voies dans la Nièvre, l'Allier et la Loire. D'ici 2012, plus de 50 km devraient être aménagés en 2 x 2 voies : 9.65 km dans la Nièvre, 23.8 km dans l'Allier et 16.7 km dans la Loire.

L'ensemble des acteurs se réjouit de ces avancées qui répondent aux exigences de sécurité et de nuisances liées aux traversées des bourgs. Mais ces aménagements par « petits bouts » restent malgré tout contradictoires avec les objectifs de la DUP de 1995 qui prévoit l'aménagement à 2 x 2 voies en totalité de la RN7/RN82 entre Cosne-sur-Loire et Balbigny, et n'apportent aucune réponse aux enjeux économiques des territoires traversés par la RN7 qui ont perdu en 25 ans près de 65 000 habitants et 36 000 emplois.

**Un vrai projet d'aménagement du territoire.** Parce que c'est le seul moyen d'assurer l'avenir économique et démographique de ces trois territoires, la mise à 2X2 voies de la RN7 doit être considérée comme un projet d'aménagement du territoire. Il répond pleinement aux orientations du Grenelle de l'Environnement puisqu'on met à niveau un itinéraire existant, et à celles définies par le GIP Massif Central mis en place le 26 août 2008 par les Régions.

Faut-il rappeler que l'étude d'impact portant sur les performances économiques et naturelles de la RN7 réalisée par la Direction Générale des Routes au titre de l'Instruction-cadre du 25 avril 2004, fait apparaître que les territoires concernés de la Nièvre, de l'Allier et du Roannais ont perdu depuis l'année 2000, 51,98 millions d'Euros/an du fait de l'état actuel de la voie, et bénéficieraient de 81,92 millions d'Euros/an de gains économiques d'ici 2020 si le projet était réalisé, permettant un retour de l'investissement en 9,2 années.

**Quels financements pour achever la RN7 en 2013 ?** Aujourd'hui, 116 km sont aménagées en 2x2 voies. Les derniers 75 km qui restent à faire sont sans financement connu. Sur propositions des élus du Comité de Liaison, des pistes de financements possibles ont été étudiées en 2007 : la piste Partenariat-Public-Privé qui n'a pu aboutir, les Collectivités Locales ne souhaitant pas s'engager sur les bases proposées par l'Etat, et la piste de la concession demandée par Dominique BUSSEREAU à ses services.

Cet itinéraire doit être achevé en 2013. Les acteurs économiques et politiques demandent donc à l'Etat de tout mettre en œuvre pour trouver une solution acceptable par tous : organisation d'un tour de table opérationnel réunissant l'Etat, les Collectivités Territoriales et les Chambres Consulaires, nomination d'un Préfet coordonnateur pour piloter et accélérer le dossier, achèvement de l'étude de concédabilité commandée en décembre 2007.

C'est en maintenant le dialogue avec tous les acteurs concernés par ce projet que nous réussirons.